

Programme pilote d'assurance des prix du bétail dans les Maritimes Formulaire de désignation d'un représentant autorisé - Nouveau-Brunswick

No d'identification		Année
8 7 0 _____		

Renseignements sur le client
Nom de l'entreprise _____
Adresse de l'entreprise _____
Personne-ressource (doit être un client ou un actionnaire de l'entreprise) _____

Indiquez les pouvoirs que vous souhaitez conférer à la personne ou à l'entreprise mentionnée ci-dessous :	
<input type="checkbox"/> Représentant autorisé (peut agir au nom du propriétaire du bétail, à l'aide du compte du propriétaire du bétail)	<input type="checkbox"/> Personne recevant uniquement de l'information (ne peut que recevoir des informations, ne peut pas prendre des décisions au nom du propriétaire du bétail)
Nom du représentant : _____	
Adresse du représentant : _____	
No de téléphone : _____	
<p>J'accepte les termes et conditions du contrat d'assurance et je désigne par la présente la partie nommée ci-dessus pour agir en mon nom dans le cadre du programme d'assurance des prix du bétail. J'accepte de ne pas assurer le même bétail par mon intermédiaire ou par celui d'un autre représentant autorisé et je suis conscient que je peux faire l'objet d'un audit conformément aux conditions du contrat d'assurance. La présente autorisation, une fois fournie à l'assureur et acceptée par lui, reste en vigueur jusqu'à ce que j'en informe autrement l'assureur par écrit.</p>	
Signature de l'assuré _____ / _____ Date _____ <div style="text-align: center; font-size: small;">Nom en caractères d'imprimerie</div>	

Ne pas utiliser cette section	Cachet de la date	Ne pas utiliser cette section
-------------------------------	-------------------	-------------------------------

Les renseignements personnels contenus dans ce formulaire sont recueillis en vertu de la *Loi sur l'assurance agricole* du Nouveau-Brunswick. Vos informations sont protégées et soumises aux dispositions de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée* du Nouveau-Brunswick. Nous ne recueillons que ce qui est nécessaire à l'administration du programme pilote d'assurance des prix du bétail dans les Maritimes. Les informations vous concernant seront communiquées à la Société des services financiers de l'agriculture aux fins de l'administration du programme. Vos informations peuvent être partagées avec Agriculture et Agroalimentaire Canada à des fins d'élaboration de politiques et de programmes, d'évaluation de programmes et/ou de recherche et de statistiques. Les questions relatives à la collecte d'informations doivent être adressées au ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches du Nouveau-Brunswick.